

« Collecte et élimination des déchets d'activités de soins »
Meudon (92)

Maire : Henry Wolf

Primé : Bertrand Sabot - Maire-Adjoint

Idée

Mettre à la disposition des professionnels, dentistes, infirmières, médecins, des conteneurs spécifiques pour les déchets contaminés, gratuitement et conformément à la réglementation en matière de santé publique.

Objectif

Récupérer les déchets contaminés des professionnels de santé, qui ne devraient en aucun cas être jetés dans les poubelles ménagères, et en confier ensuite le traitement à une société spécialisée.

Démarche

Concertation très large et en amont avec les praticiens et associations des professionnels de santé, la Croix-Rouge, la DASS 92 et le Syndicat Intercommunal d'élimination des Ordures Ménagères.

Contenu

Le SMUCEDAS (Service Municipal de Collecte et d'Élimination des Déchets d'Activités de Soins) fournit, aux professionnels qui s'inscrivent, des collecteurs de déchets qu'ils déposent dans l'un des 3 points de collecte prévus. Un conteneur neuf leur est donné, et les conteneurs usagés sont enlevés et détruits par une entreprise spécialisée.

Moyens

Pour 1996, le coût du SMUCEDAS a été de 45.000 F (soit moins de 1 F par habitant).

Bilan

Fin 1996, sur 123 praticiens concernés, 94 sont inscrits au SMUCEDAS ; leurs déchets ne font plus désormais courir de risques à quiconque et ne polluent plus.

Commentaire du Jury

Démarche novatrice en matière de santé publique, avec adhésion très large des praticiens.